

Faire un don à La Gazette, c'est soutenir les enjeux culturels, environnementaux et sociaux d'ici!

www.gazetteauricie.com

Gratuit

MENSUEL 20 000 EXEMPLAIRES
MARS 2024 - VOLUME 39 - NUMÉRO 6
WWW.GAZETTEMAURICIE.COM

la gazette

DE LA MAURICIE et des environs

Média indépendant au service du bien commun

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Menace ou progrès pour l'égalité ?

PAGE 7

PHILIPPE DORION

Redéfinir la durabilité

PAGE 10

CHLOÉ SAINTE-MARIE

Inclusion, résilience et liberté

PAGE 11

L'impact des médias communautaires

Il y a 20 ans, Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications de 2003 à 2007, commandait un rapport afin d'obtenir le portrait des médias communautaires. C'est donc en 2005 que le rapport *État de la problématique* a été déposé par le comité directeur sur les médias communautaires présidé par Dominique Vien, alors adjointe administrative de la ministre Beauchamp. Ce comité avait relevé 33 enjeux qui concernent les médias communautaires, et présenté, dans un document connexe, des pistes de solutions.

ANNE-SOFIE BATHALON
JOURNALISTE

La conclusion du document met en évidence les nombreux défis auxquels les médias communautaires sont confrontés, notamment en raison de l'évolution du secteur des médias (concurrence accrue, avancées technologiques, changements réglementaires, etc.), de l'intervention des gouvernements et d'autres organismes locaux et régionaux ainsi que des capacités organisationnelles limitées de ces médias pour faire face à ces défis, notamment en ce qui concerne le problème persistant du financement. Malheureusement, deux décennies plus tard, force est de constater que de nombreux problèmes soulevés persistent encore, et ce, malgré le consensus des spécialistes sur la pertinence des médias communautaires au Québec.

Dans un récent épisode de l'émission *La tête dans les nuances*, l'animateur Robert Aubin interroge Isabelle Padula, directrice générale et journaliste de *La Gazette de la Mauricie* sur la définition de « média communautaire ». « Les médias communautaires sont très différents les uns des autres, explique-t-elle. On va les regrouper dans les domaines de la radio, de la télévision et de la presse écrite. [...] Chaque catégorie a sa propre association qui les représente. [...] La forme juridique [diffère] également, donc ça va être regroupé sous forme d'organismes à but non lucratif ou d'entreprises d'économie sociale. Ce ne sont pas des médias qui appartiennent à un seul propriétaire ou consortium ou qui sont cotés en Bourse. On y retrouve une gestion démocratique, avec un conseil d'administration, et ce sont des médias qui

sont vraiment au service des citoyennes, de la population. »

Quand on parle de centralisation des médias, on fait référence à la concentration du contrôle et de la propriété des médias entre les mains d'un nombre restreint d'entités ou de personnes. D'ailleurs, au Québec, un petit nombre d'entreprises ou de groupes, Québecor, Bell Média ou encore Transcontinental par exemple, détiennent et contrôlent la majorité des médias, que ce soit des journaux, des chaînes de télévision, des stations de radio ou des plateformes en ligne.

La centralisation des médias est souvent vue comme un défi pour la diversité de l'information et donc pour la démocratie, car elle peut entraîner une concentration excessive du pouvoir d'informer et d'influencer l'opinion publique entre les mains d'un petit nombre de personnes. C'est d'ailleurs ce qu'affirme Paule Vermot-Desroches, vice-présidente de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, section Mauricie-Centre du Québec dans *La tête dans les nuances*. C'est aussi un phénomène qui peut limiter la variété des perspectives et la représentation équitable des différentes voix au sein d'une société.

LE JOURNALISME EN RÉGION

Après des coupures importantes chez Québecor, de nombreux journalistes ont été contraints de quitter le navire de *TVA Nouvelles* ; à Trois-Rivières, il ne reste que quatre journalistes et deux personnes à la caméra. Dorénavant, les journalistes qui présenteront les nouvelles régionales le feront à partir des studios de Québec. En ce qui a trait aux Coops de l'information, qui comprennent le

quotidien *Le Nouvelliste*, 125 personnes ont quitté volontairement leur poste au cours de la première semaine de novembre dernier.

Pourtant, plusieurs spécialistes estiment que le journalisme régional est essentiel, ce que soutenait également le rapport *État de la problématique*, et ce, avant même l'arrivée de la crise des médias. En 2008, à la suite d'une tournée québécoise, le conseil de presse publiait d'ailleurs un rapport intitulé *L'état de la situation médiatique au Québec : l'avis du public*. Dans la section qui concerne les médias régionaux, le conseil soulignait que « le public déplore largement le manque de couverture régionale, tant factuelle qu'éditoriale, et cela dans tous les types de médias. Pour la majorité des participants de la tournée, les citoyens connaissent mal le Québec et estiment largement que leur réalité est peu ou mal représentée. » Malheureusement, la situation ne semble pas s'être améliorée depuis.

LA NÉCESSITÉ DES MÉDIAS COMMUNAUTAIRES

La conclusion du rapport *État de la problématique* soulève que le principal problème auquel font face les médias communautaires est la question du financement. Or, le rapport affirme également que ces médias sont importants et nécessaires. Tout comme le souligne Paule Vermot-Desroches, journaliste et vice-présidente la Fédération des Journalistes professionnelles du Québec – section Mauricie, à l'émission *La tête dans les nuances*, les médias communautaires sont complémentaires des médias traditionnels et viennent couvrir bien souvent « les angles morts », c'est-à-dire

les événements ou les questions qui ne bénéficient d'aucune autre couverture médiatique.

Comme l'affirment les spécialistes qui ont rédigé le rapport, les médias communautaires « demeurent aujourd'hui des acteurs incontournables dans l'évolution des régions du Québec et assurent la circulation d'une information diversifiée, respectueuse des besoins des groupes et des citoyens auxquels ils s'adressent ». Les médias communautaires sont présents dans l'ensemble des 17 régions administratives du Québec. En Mauricie, sept sont reconnus par le gouvernement du Québec : 103, 1 CH20, *Le Bulletin des Chenaux*, *Là-propos*, *Le Bulletin Mékinac*, *Le Stéphanois*, Radio Shawinigan (CFUT 91,1 FM) et *La Gazette de la Mauricie*.

Malgré la reconnaissance de leur importance, les médias communautaires continuent de lutter contre des problèmes tels que le financement insuffisant, la centralisation des médias entre les mains de quelques grandes entreprises et la réduction de l'investissement publicitaire par les organismes et entreprises régionales et les gouvernements au profit trop souvent de Meta et d'autres plateformes de réseaux sociaux.

Les médias communautaires sont incontournables dans l'évolution des régions du Québec et assurent la circulation d'une information diversifiée et respectueuse des besoins des communautés auxquelles ils s'adressent. Investir dans nos médias communautaires, c'est investir dans une actualité inclusive et dans leur capacité à couvrir des sujets souvent négligés. 9

En exclusivité au www.gazettemauricie.com

2024, l'année de la diminution du CO₂ ?

Dans la dernière décennie, les émissions de CO₂ associées aux carburants fossiles ont diminué dans 18 pays. À l'échelle de la planète, se pourrait-il que 2024 soit l'année où elles commenceront à diminuer ?

Agence
Science-Presses
45 ans

Les Jeunes Artistes : encourager la relève artistique, un-e jeune à la fois

Un texte de Anthony Ozorai



PHOTO : LAURENCE BEAULIEU-ROY



INVITATION Cabane à sucre

Samedi, 23 mars 2024 dès 11 h

Cabane à sucre DuBoisé de Trois-Rivières

Un succulent repas typique sera servi avec dégustation de tire sur la neige.

L'Association des Familles Marcotte inc. vous convie à son activité annuelle.

1 à 4 ans : 11\$ * 5 à 10 ans : 19\$ * 11 ans et plus : 37.50\$
Les taxes sont incluses dans ce prix.

Membres et non-membres sont les bienvenus !

Le paiement se fait en argent à votre arrivée sur place.

INFORMATION ET INSCRIPTION
d'ici le 14 mars 2024

julettjac@telus.net ou 418 286-3139

Page Facebook Familles Marcotte

Logement : les populations devront-elles se dépouiller pour être entendues ?

C'est en 2021 que, pour la première fois à Trois-Rivières, une vingtaine de ménages se sont retrouvés à la rue faute de logements disponibles¹. D'autres personnes en Mauricie ont aussi connu une période d'itinérance entre le salon d'ami-es, des hôtels ou un hébergement d'urgence fourni par un office municipal d'habitation. Pour InfoLogis Mauricie, cette période de crise a eu pour conséquence de doubler le volume des appels reçus.

CLAUDE JALETTE

COORDONNATRICE, INFOLOGIS MAURICIE

Depuis, la situation ne cesse de se dégrader. Le prix des logements ne correspond plus à la capacité de payer des locataires mauricien-nes – rappelons que le revenu disponible par habitant est très faible en Mauricie –, et ceux qui sont accessibles se font de plus en plus rares. Les gens sont stressés, parce qu'ils ne savent pas s'ils auront assez d'argent pour payer leur loyer à la fin du mois.

De plus, plusieurs logements se dégradent et les locataires sont aux prises avec une foule de désagréments qui entraînent des conséquences sur leur santé mentale et physique. Et vivre dans un logement mal isolé coûte cher en énergie. Nous sommes trop souvent confrontés à des situations d'abus de la part de propriétaires friands de profits au détriment du bien-être des locataires. Et cela, c'est sans parler des impacts importants des rénovictions, sur lesquelles nous exigeons un moratoire. Ajoutons enfin l'ambiance polarisante des débats de société, et les conflits qui se multiplient entre locataires et propriétaires, voire entre voisins-es.

Pour ce qui est des bâtisses en décadence et insalubres, il est urgent, en pleine crise du logement, de s'unir pour prévenir les dégradations importantes d'immeubles. Nous sommes motivés à renforcer notre collaboration avec nos partenaires en habitation tels que les Municipalités et d'autres organismes communautaires ou institutionnels afin d'agir contre l'insalubrité et éviter ainsi des évacuations d'urgence. Nous pensons que certaines mesures de prévention pourraient être intégrées à un code du logement provincial. Ainsi, nous encourageons les Municipalités à envoyer un message clair aux propriétaires récidivistes et qui refusent de collaborer, en donnant plus systématiquement des amendes et des avis de détériorations dans des cas importants d'insalubrité. Les Municipalités devraient aussi pouvoir faire certains travaux urgents en lieu et place des propriétaires, et leur envoyer ensuite la facture. Il faudrait également que tous les partenaires en habitation mettent en place des plans communs d'action, afin de cibler les immeubles qui posent problème et d'agir pour régler ces situations. Enfin, il faudrait organiser des blitz d'inspection.

InfoLogis Mauricie est indigné de voir la ministre de l'Habitation, France-Élaine Duranceau, est allée de l'avant avec

l'adoption du projet de loi 31, qui ne propose aucune mesure pour aider les locataires dans la crise du logement actuelle et ne vient aucunement rééquilibrer les rapports de pouvoir entre locataires et propriétaires. Si le renversement du fardeau de la preuve pour les locataires qui ont reçu un avis d'éviction est un gain, celui-ci est minime comparé aux différents reculs des droits des locataires. Par exemple, la perte du mécanisme de cession de bail retire le dernier outil qui existait pour contrôler les loyers et pour permettre aux personnes marginalisées d'avoir accès à un logement. De plus, la représentation par mandataire, que cette personne soit rémunérée ou non, avantage les propriétaires, qui ont généralement des moyens financiers plus élevés que les locataires.

Bien que nous soutenions les Municipalités dans la recherche de solutions pour favoriser un accès à des logements abordables, selon nous, il faut éviter de peller dans la cour du privé des solutions

qui n'assureront pas que les profits resteront dans la communauté. Nous posons ainsi cette question : si un groupe de promoteur-trices privé-es décide de se lancer dans un projet de logements abordables et de faire des dons, déductibles d'impôt, puis de revendre ensuite les immeubles aux offices d'habitation en faisant possiblement des profits, est-ce vraiment une contribution de l'État à la solution de la crise du logement, ou n'est-ce pas plutôt une autre façon d'esquiver le problème et se désengager de manière pérenne ?

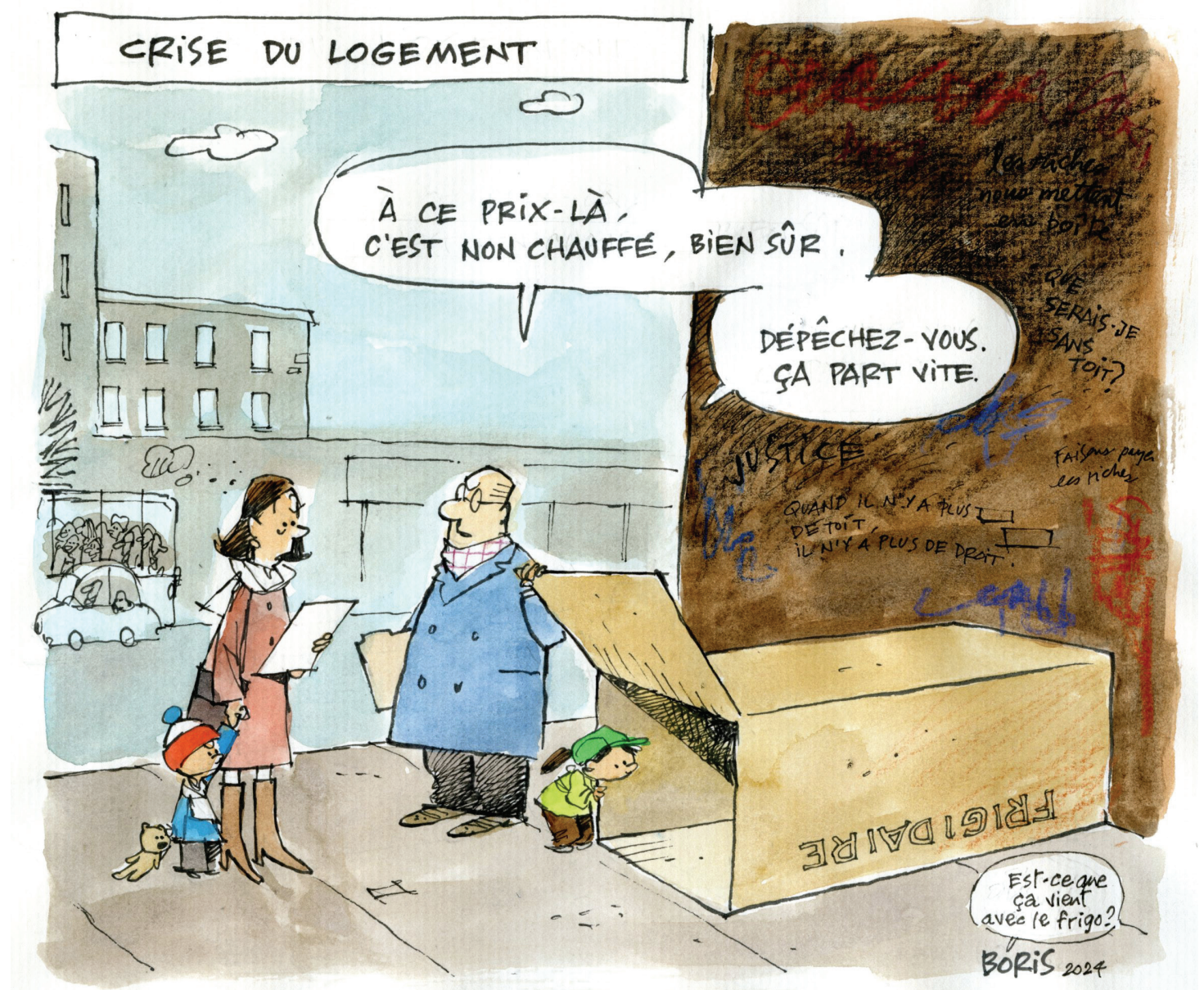
Il y a déjà une certaine concertation et de la collaboration entre les instances municipales, communautaires et institutionnelles pour trouver des solutions à des problèmes locaux. Pourtant, tous et toutes le savent, il y a un besoin criant de logements sociaux. Une donnée tirée du Bilan-Faim 2022 de Moisson Mauricie/Centre-du-Québec indique que 72 % des ménages locataires qui ont recours à l'aide alimentaire ont un logement sur le mar-

ché locatif privé, tandis que ce taux baisse à 11,8 % pour les ménages qui ont un logement social. C'est donc dire qu'investir dans le logement social a des retombées positives sur l'ensemble de la société.

Pour nous, la justice sociale passe par la voie citoyenne et militante, par des programmes sociaux et économiques et par des coupures dans les privilèges fiscaux. En temps de crise, et ce dans un Québec qui a tant à rattraper, il est temps d'écouter les solutions venant du terrain, de même que les études et les propositions des spécialistes qui ont analysé la question maintes et maintes fois. Oui, nous sommes pour le progrès et nous reconnaissons qu'il faut trouver de nouvelles stratégies et des solutions innovantes. Mais nous nous demandons si nos élus n'ont pas oublié l'histoire et les succès que nous avons obtenus et qui ont contribué à régler les crises du passé.

1. « Crise du logement à Trois-Rivières : du jamais vu », Martin Lafrenière, Le Nouvelliste, 7 juillet 2022.

BORIS



30 ANS DE PRÉSENCE
AUPRÈS DES JEUNES



PROMOTION SPÉCIALE pour obtenir des livres gratuitement. Venez nous rencontrer au Salon du livre de Trois-Rivières

DU 21 AU 24 MARS AU KIOSQUE 95

Magazine *Reflét de société* / Éditions TNT



info@www.refletdesociete.com
www.refletdesociete.com 1 877-256-9009

FINANÇÉ PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA



Les finalistes des 25^e PRIX ARTS EXCELLENCE, une initiative de Culture Mauricie, sont maintenant connu-es. Félicitations à tous et à toutes dont Claudie Simard, réalisatrice de la Mauricie, qui est finaliste dans la catégorie PRIX CRÉATION EN ARTS MÉDIATIQUES pour son documentaire *Sages et rebelles*.

La Gazette de la Mauricie est un fier partenaire du projet Premier film, un balado de quatre épisodes qui suit le parcours de Claudie Simard lors de la conception du documentaire *Sages et rebelles*. Avec les enregistrements réalisés tout au long du processus, la réalisatrice permet ainsi aux auditeur-trices du balado, de vivre avec elle ce parcours de trois ans qui va de l'émerveillement aux remises en question. Vous pouvez écouter ces captivants épisodes au www.gazettemauricie.com/premierfilm.





AGIR POUR ATTÉNUER LA CRISE DU LOGEMENT

Votre gouvernement continue ses efforts pour augmenter l'offre de logements, grâce à la nouvelle **Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation**.

Une meilleure protection contre les évictions et les hausses de loyer abusives

- Demander aux propriétaires de prouver leur bonne foi si un locataire refuse une éviction.
- Exiger plus de transparence aux propriétaires pour contrer les hausses abusives de loyers.



Une cession de bail plus flexible


- En cas de refus d'un propriétaire de consentir à la cession de bail, le locataire serait libéré de ses obligations.
- Prévoir qu'un locataire ne peut faire de cession de bail ou de sous-location à profit.


Des mesures fortes pour augmenter l'offre de logements



- Accorder plus de pouvoir aux municipalités et à la Société d'habitation du Québec pour accélérer la construction.
- Faciliter l'accès à des logements étudiants.

Parce que :

- Tous les Québécois et Québécoises doivent avoir un logement adapté à leurs besoins.
- C'est important que tous les locateurs et locataires connaissent leurs droits et leurs obligations.



Quebec.ca/tribunal-administratif-logement
 [tal.quebec](https://www.instagram.com/tal.quebec)

PREMIER FILM

UN BALADO DOCUMENTAIRE DE CLAUDIE SIMARD



Conseil des arts et des lettres du Québec

lagazette 



NE VOUS EXCUSEZ PAS! VOUS AVEZ LE DROIT...

...DE FAIRE
RESPECTER
VOS DROITS
AVEC L'AQDR



AQDR TROIS-RIVIÈRES

942, RUE SAINTE-GENEVIÈVE,
 TROIS-RIVIÈRES QC G9A 3X6
 819 697-3711
aqdr.tr@infoteck.qc.ca



Pour le droit des femmes au logement !

Le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, est un temps fort dans la lutte féministe pour célébrer les victoires du mouvement des femmes, mais aussi un moment pour prendre acte du chemin qui reste à parcourir afin d'atteindre une réelle égalité, pour mobiliser la population et pour interpeller les élu-es.

JOANNE BLAIS

DIRECTRICE DE LA TABLE DE CONCERTATION
DU MOUVEMENT DES FEMMES DE LA MAURICIE



En Mauricie, comme ailleurs au Québec, malgré plusieurs avancées, l'égalité entre les femmes et les hommes, et entre les femmes elles-mêmes, n'est pas encore atteinte. En 2024, la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie est particulièrement préoccupée par la crise du lo-

gement qui affecte les femmes d'une manière disproportionnée, notamment parce qu'elles se retrouvent plus fréquemment en situation de précarité économique. Des mesures urgentes sont nécessaires ! Dans ce contexte, la construction de logements sociaux est essentielle pour répondre aux besoins urgents de ces femmes qui doivent patienter sur des listes d'attente terriblement longues. Ainsi, tout projet de logement social devrait comprendre des unités universellement accessibles, adap-

tables et sécuritaires réservées aux femmes, notamment les femmes seules, à celles qui sont à la croisée des oppressions et à celles qui ont une famille, et que soit inclus du soutien communautaire en complément.

Les femmes ont le droit d'accéder à un logement sans être discriminées en raison de leur statut familial ou de résidence, de leur origine ethnique, de leur orientation sexuelle, de leur âge, de leur capacité, de leur religion ou de leur occupation! Les femmes ont le droit de

vivre en santé et dans la dignité dans un logement salubre, adapté et assez grand pour s'y épanouir seules ou avec leurs enfants et leurs proches!

Les femmes ont le droit à un lieu de vie abordable qui leur permet de travailler, d'étudier,

d'accéder aux services et à une communauté sans avoir à couper dans leur alimentation ou leur médication ! Les femmes ont le droit de vivre en sécurité chez elles, sans intimidation, sans menace, sans violence et sans peur !

Logement et soupe populaire

À la suite d'une invitation de la Coalition des forces sociales MCQ, plusieurs citoyen-nes, organisations syndicales et communautaires se sont rassemblé-es à Trois-Rivières. Durant l'événement, des citoyen-nes ont épinglé leurs préoccupations à une corde à linge de fortune.

Les organisateur-trices de l'action de visibilité ont profité de l'occasion pour dénoncer la crise sociale qui s'attaque à la qualité de vie de la population et pousse nombre de gens à la rue. Le milieu communautaire fait des miracles mais un réel plan d'action est devenu nécessaire.

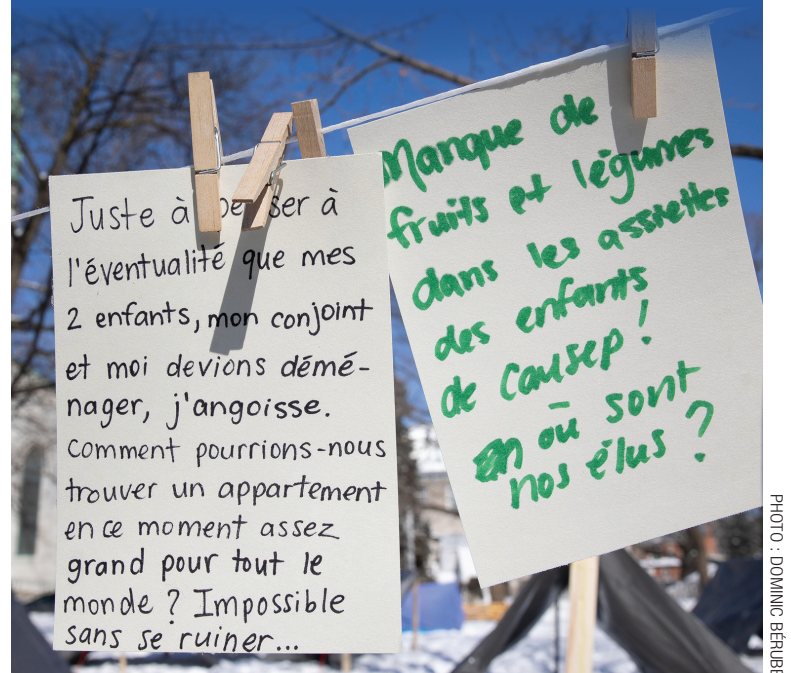
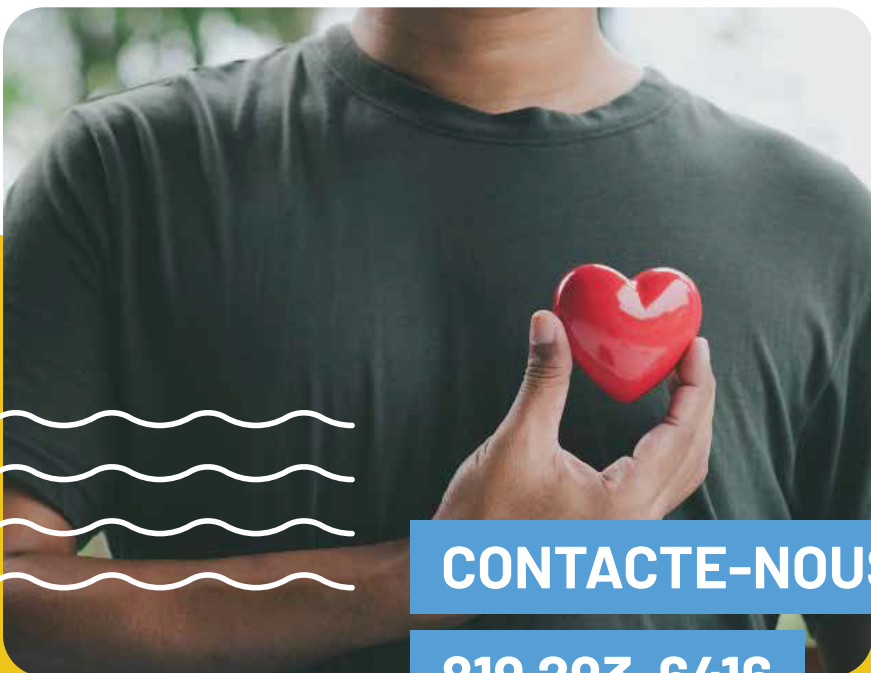


PHOTO : DOMINIC BÉHÉ

Parce que ta santé mentale *compte!*



CONTACTE-NOUS

819 293-6416



RESSOURCE EN SANTÉ MENTALE

Bécancour | Nicolet-Yamaska

www.traversedusentier.org | info@traversedusentier.org

8 MARS
JOURNÉE INTERNATIONALE DES
DROITS DES FEMMES
2024

Crédits : Collectif 8 mars. Visuel : Marianne Chevalier et Natalie-Ann Roy. Agence : Belvédère coop.



Table de concertation
du mouvement des
femmes de la Mauricie

LÀ, POUR
LES DROITS
DES FEMMES !

Pour en savoir plus :
tcmfm.ca/manifeste

Les agressions à caractère sexuel : plus subtiles et fréquentes qu'on le pense

Lorsqu'on pense à une agression sexuelle, l'image qui nous vient à l'esprit est souvent celle d'une femme violentée par un homme à l'air suspicieux, qui porte une cagoule, au beau milieu de la nuit et dans une ruelle. On pense également à un viol. Cependant, le mot « viol » n'est pas un synonyme d'agression à caractère sexuel, mais bien l'une de ses formes.

PAULE BLANCHETTE
INTERVENANTE, CALACS LA PASSERELLE

calacs
PASSERELLE

En fait, les termes « agression sexuelle » ou « agression à caractère sexuel » englobent l'ensemble des formes d'agressions sexuelles. On pourrait faire la comparaison avec la musique. On écoute de la pop, du rock, de la country, du classique, etc. On sait que ce sont tous des genres musicaux, donc de la musique, mais ils ont tous des spécificités qui font qu'on les reconnaît.

Il s'agit du même principe pour les agressions à caractère sexuel (qui serait, selon la comparaison, la musique) ! Toutes les formes que nous verrons ci-dessous sont des agressions sexuelles qui peuvent entraîner de lourdes conséquences. Elles ont toutes, cependant, des particularités qui les différencient. À noter qu'aucune forme n'est plus grave qu'une autre et que les conséquences qu'elles entraînent chez les victimes varient en fonction du contexte et des personnes.

Pour bien comprendre le concept d'agressions à caractère sexuel, il faut connaître ses composantes :

- Une des personnes impliquées prend le pouvoir sur une autre, ce qui veut dire que la relation n'est plus égalitaire et respectueuse. Le comportement est donc agressant.

- L'outil pour prendre ce pouvoir est la *sexualité*.

- Il n'y a *pas de consentement sexuel* de la part de la personne agressée.

Si ces éléments y sont, c'est une agression sexuelle. Il se peut donc qu'il n'y ait aucun contact physique. Pourtant, ce sera tout de même une agression sexuelle.

Alors décortiquons-en un peu les formes.

Viol : il s'agit d'une agression sexuelle au cours de laquelle il y a une pénétration (vaginale, buccale ou anale). La pénétration peut être faite avec un membre du corps (parties génitales, doigts, etc.) mais aussi avec un objet (jouet, bâton, etc.)

Harcèlement sexuel : comportements répétés à caractère sexuel, comme des blagues, des paroles, des avances, des regards insistants, de l'affichage de contenu pornographique, etc. Ces comportements créent un sentiment de malaise et d'inconfort chez la victime. Le harcèlement sexuel peut souvent sembler flou pour la victime, car il n'y a pas de contact physique, pourtant la personne se sent réellement opprimée. À noter : le harcèlement sexuel ne fait pas partie du Code criminel, mais les CALACS s'accordent pour affirmer qu'il s'agit d'une agression sexuelle qui peut entraîner de lourdes conséquences.

Inceste : une agression sexuelle se nomme « inceste » si ce qui la caractérise le plus est le lien biologique (ou d'adoption) entre l'agresseur et la victime. On parle donc des parents, des frères et sœurs, des grands-parents, des oncles et des tantes (mais pas des cousin-es).

Attouchements : c'est toucher quelqu'un en faisant un geste qui a un caractère sexuel, et sans le consentement de la personne touchée. Il ne s'agit pas seulement de toucher les parties génitales ou les parties intimes (fesses, pénis, vulve, seins). Les attouchements peuvent être prendre quelqu'un par la taille, lui caresser le ventre, etc. Tant que le contact physique a une connotation sexuelle, il s'agit d'attouchements.

Cyberagressions à caractère sexuel : ce sont toutes les agressions sexuelles qui se produisent sur les appareils électroniques (cellulaire, ordinateur, etc.). Il peut s'agir de sextorsion (extorsion de contenu intime), de photos de parties génitales non consenties, d'une personne qui se présente nue dans un appel vidéo, etc.

Exhibitionnisme : il s'agit d'une personne qui dévoile ses parties génitales ou intimes à une autre personne qui n'est pas consentante, dans un contexte non virtuel.

Voyeurisme : c'est observer une personne se dénuder sans que celle-ci soit consentante ou sans que celle-ci en soit même consciente.

Frotteurisme : frotter ses parties génitales ou intimes sur une autre personne qui n'est pas consentante. Cette forme d'agression sexuelle est surtout commise dans les endroits bondés tels que les transports en commun, mais elle peut se produire dans d'autres contextes.

Et il y en a d'autres

Les agressions à caractère sexuel sont donc beaucoup plus fréquentes et subtiles qu'on peut le penser. D'autant plus que les statistiques démontrent que les agresseur-euses sont rarement inconnues des victimes et que les agressions surviennent le plus souvent dans une résidence privée. En effet, un peu plus de 8 victimes sur 10 connaissent leur agresseur-euse et près de 7 victimes sur 10 ont été agressées sexuellement dans une résidence privée (ces chiffres sont tirés du *Guide d'information à l'intention des victimes d'agression sexuelle*, un projet de la Table de concertation sur les agressions à caractère sexuel de Montréal). Les CALACS – et d'autres ressources – sont là pour aider les victimes d'agression sexuelle. N'hésitez pas à contacter la ressource la plus près de chez vous si vous avez besoin d'aide.

On vous croit ! 🗣️

CRISE DU LOGEMENT

En Mauricie, à cause du faible taux d'inoccupation et du coût élevé des loyers, des personnes se retrouveront à la rue.

Regroupement des organismes d'éducation populaire autonome de la Mauricie (ROÉPAM)

« Ensemble, nous composons la richesse de notre collectivité. Engageons-nous à éliminer les discriminations vécues par les femmes. »

8 mars



FEMMES DE MÉKINAC
CENTRE DE FEMMES

TÉLÉPHONE
(418) 289-2588

SANS FRAIS
1 866 666-2422
LIGNE D'ÉCOUTE
(418) 289-2422

211, rue St-Jacques
Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0

COURRIEL
info@femmekinac.qc.ca

SITE INTERNET
www.femmekinac.qc.ca

suivez-nous sur facebook



L'intelligence artificielle : menace ou progrès pour l'égalité ?

L'intelligence artificielle (IA) est en train de révolutionner de nombreux aspects de notre quotidien. Cette avancée promet d'améliorer nos vies, de la médecine personnalisée à l'optimisation des systèmes éducatifs et financiers. Cependant, derrière ces promesses, l'IA pose des défis inédits en matière d'égalité des genres.



SARAH LEMAY

CONSULTANTE EN ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

LES ENJEUX

L'un des principaux enjeux réside dans le potentiel de l'IA à perpétuer, voire à amplifier, les inégalités existantes puisque les algorithmes peuvent intégrer et reproduire des biais genrés, mais aussi racistes. L'exemple de systèmes d'IA entraînés avec des données de recrutement biaisées illustre comment ces technologies peuvent favoriser sans qu'on s'en rende compte un genre par rapport à un autre, renforçant ainsi les stéréotypes et les inégalités professionnelles. L'un des meilleurs exemples de cela est assurément celui d'Amazon. En 2018, Amazon a rencontré un problème avec son outil d'embauche basé sur l'IA, qui avait tendance à écarter les candidatures féminines. Cet outil avait été créé à partir de CV majoritairement masculins, menant à une préférence automatique pour les profils si-

milaires et rejetant les CV mentionnant des associations sportives féminines ou des diplômes obtenus dans des universités féminines. Les femmes, mais aussi les personnes immigrantes, les anciennes combattantes et les anciens combattants, les personnes en situation de handicap et les personnes neurodivergentes, peuvent donc faire face à un mur robotique en recrutement, en raison de la manière dont les algorithmes sont conçus et utilisés.

L'ABSENCE DES FEMMES EN IA

Au-delà des données biaisées, la question de la représentation des femmes dans les métiers de l'IA se pose. La faible présence des femmes, et plus globalement des personnes issues des groupes historiquement marginalisés (GHM) dans ces domaines, influence non seulement les perspectives et les innovations technologiques, mais aussi la manière dont les solutions d'IA sont conçues et déployées. En effet, seulement 12 % des spécialistes en apprentissage automatique sont des femmes, et en 2022 les rôles techniques chez Meta étaient occupés par seulement 2,4 % de personnes noires. Cette disparité risque de faire en sorte que les besoins spécifiques

des femmes et des personnes des GHM soient moins abordés et considérés, en plus de diminuer l'efficacité des technologies développées. Afin de pallier ce défi, il est crucial d'encourager la diversité et l'inclusion dans les domaines de l'IA pour ainsi enrichir le processus de développement technologique grâce à des perspectives variées. Cela implique de soutenir l'éducation et la formation des femmes dans ces secteurs et de promouvoir des politiques de recrutement et de carrière équitables. Puisque la personne qui conçoit un algorithme peut, intentionnellement ou non, y intégrer ses propres préjugés, il est important d'instaurer des normes de diversité dans les entreprises pour réduire les préjugés dans l'IA.

DES ASPECTS LÉGAUX ET ÉTHIQUES

L'égalité constitue un des fondements des valeurs sociétales au Québec et, à ce titre, elle devrait être une considération centrale dès le début et tout au long du développement des systèmes d'IA. Dans cette optique, il faudrait favoriser l'intégration des connaissances issues de domaines tels que l'éthique, le droit et la sociologie dans la création et la mise en place des systèmes

d'intelligence artificielle afin de mieux comprendre les risques de perpétuation ou d'aggravation des inégalités sociales. Il faudrait en effet inclure des spécialistes en sciences humaines et sociales, mais aussi en équité, diversité et inclusion dans les équipes de développement technique de ces systèmes. Plusieurs spécialistes affirment également que les personnes qui travaillent avec des données et des algorithmes bénéficieraient grandement d'une sensibilisation aux problématiques sociales dans leur formation générale, comme le démontrent des initiatives telles que le Programme multidisciplinaire sur la responsabilité sociale de l'IA du Massachusetts Institute of Technology et le cours Biais et discrimination en IA offert par l'Université de Montréal. L'IA représente à la fois un potentiel immense pour le progrès et des risques significatifs pour l'égalité. Il est essentiel d'avoir une approche qui combine à la fois les compétences en technologie et une compréhension des enjeux sociaux pour bien avancer avec l'IA afin qu'elle profite à tous et toutes, et ce, peu importe leur identité. 📌



PHOTO : DOMINIC BERUBE

Vous voulez bénéficier d'une visibilité efficace?

Contactez-nous sans tarder au ventes@gazetteauricie.com ou au 819 841-4135 pour réserver votre place dans notre prochaine parution et obtenir une soumission personnalisée répondant à vos besoins!

lagazette
de la Mauricie

Média régional
indépendant

FAITES-VOUS REMARQUER AVEC NOTRE OFFRE DE CONTENU DE MARQUE :

- Publicités imprimées et numériques
- Cahiers spéciaux thématiques
- Infolettre et médias sociaux
- Publiportages
- Production de vidéos
- Réalisation de baladodiffusions
- Plan de visibilité personnalisé
- Partenaire dans vos demandes de subventions

www.gazetteauricie.com

Le déclin de la classe moyenne

Après son ascension dans les années 1950-1970, grâce à la syndicalisation massive et à l'implantation d'un système de redistribution des revenus via l'impôt progressif, la classe moyenne reculerait dans la plupart des pays riches. Qu'en est-il au juste ? Quels sont les marqueurs, les causes et les conséquences de ce déclin ?



ALAIN DUMAS
ÉCONOMISTE

Le déclin de la classe moyenne n'est pas un phénomène étranger au creusement des inégalités économiques. Dans les pays riches, les revenus de la classe moyenne ont progressé un tiers de moins que les revenus des plus 10 % les plus riches, de sorte que le revenu global de la classe moyenne, qui était quatre fois supérieur à celui des mieux nantis dans les années 1980, ne l'est plus que trois fois plus aujourd'hui.

Au Canada, la part des revenus des 10 % les plus riches augmentait de 12,4 % entre 1980 et 2021, alors qu'elle diminuait de 6,4 % chez la classe moyenne. Au Québec, l'écart est encore plus considérable : la part des 10 % les plus riches a augmenté de 19 % entre 1982 et 2019, contre une baisse de 8,6 % chez la classe moyenne. Enfin, la classe moyenne a capté 31 % de la hausse de la valeur nette (valeur moins les dettes) des actifs immobiliers et financiers entre 1999 et 2019, contre 66 % pour les 20 % au sommet de l'échelle.

LES CAUSES DU REcul

Le recul de la classe moyenne s'explique par la quasi-stagnation du revenu réel des ménages au Canada depuis 1990. L'OCDE fait le même constat à l'échelle des pays riches, où la progression des re-

venus réels de la classe moyenne a été presque nulle depuis 2007.

Cette évolution n'est pas étrangère aux pressions accrues des actionnaires, qui exigent une part toujours plus grande des revenus des entreprises sous forme de dividendes, au détriment de la part versée aux employé-es. La valeur des dividendes versés aux actionnaires des entreprises cotées au Standard and Poor's 500 a été multipliée par 15 depuis les années 1980. L'automatisation et la mondialisation sont aussi en cause avec les pertes d'emplois moyennement qualifiés et relativement bien payés. Ces emplois ont été remplacés par des emplois peu qualifiés et hautement qualifiés, d'où les écarts grandissant de revenus.

LE SURENDETTEMENT DE LA CLASSE MOYENNE

Le recul économique de la classe moyenne a comme conséquence d'accroître son niveau d'endettement. Depuis 1990, le taux d'endettement des ménages a doublé, pour atteindre aujourd'hui 181 % du revenu disponible (revenu moins les impôts et les cotisations sociales), ce qui représente une dette de 181 \$ pour chaque tranche de revenu disponible de 100 \$.

Puisque la classe moyenne détient la plus grande part de la dette hypothécaire, et que celle-ci est responsable des deux tiers de l'endettement général depuis 25 ans, force est de constater que la hausse du niveau d'endettement concerne davantage la classe moyenne. Notons que le poids accru de la dette hypothécaire s'explique

par la hausse des prix immobiliers supérieure à l'inflation globale, et par la plus grande taille des maisons, de sorte que le montant médian de la dette hypothécaire a doublé depuis 25 ans, passant de 92 000 \$ à 200 000 \$.

Selon l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, le tiers des ménages estiment avoir trop de dettes et un nombre croissant vit un stress financier. Les signes de surendettement se multiplient depuis une quinzaine d'années, soit par des retards de paiement, ou par le remboursement partiel d'une dette ou des intérêts de la dette. Plus de 1 ménage sur 10 a un solde impayé sur une marge de crédit hypothécaire, et 56 % sur d'autres produits de crédit (prêt auto, carte de crédit et marge de crédit personnelle). La vulnérabilité financière des ménages risque de s'aggraver prochainement, puisque la moitié des prêts hypothécaires seront renouvelés d'ici 2025, causant une augmentation des remboursements mensuels de 30 % à 40 %.

QUI EST RESPONSABLE ?

Si certains mettent la faute sur la surconsommation des individus comme facteur précipitant l'endettement, d'autres mettent en cause la stagnation du revenu réel et diverses stratégies corporatives qui attisent la consommation des ménages. Mentionnons le rôle joué par la publicité, dont la publicité numérique omniprésente, qui cible les consommateurs et consommatrices grâce à la collecte de données sur les réseaux sociaux, ce qui les incite à imiter la consumma-

tion de biens qui sont souvent plus à la portée des plus riches.

Les institutions financières sont aussi pointées du doigt, en facilitant l'accès au crédit pour compenser la quasi-stagnation du pouvoir d'achat des ménages. L'expansion du crédit instantané, via les 80 millions de cartes de crédit en circulation, et le recours accru aux marges de crédit hypothécaire, que possèdent 13 % des ménages, sont des manifestations de ce phénomène. Selon la SCHL, les marges de crédit hypothécaire se classent au deuxième rang de la dette des ménages, après les prêts hypothécaires, avec un montant médian est de 30 000 \$.

Or, deux solutions s'imposent pour contrer le recul économique des classes moyenne et défavorisée, et par là même le surendettement. D'abord rétablir l'équité et la progressivité réelle dans le système fiscal afin d'augmenter la part des recettes fiscales captées par les plus riches. Pour ce faire, on doit mettre fin aux multiples échappatoires fiscales qui profitent aux mieux nantis, comme l'exemption fiscale de la moitié des gains en capital, les crédits d'impôt sur les revenus de dividendes, l'imposition à moitié des gains résultant d'options d'achat d'actions offertes aux dirigeants d'entreprises, qui privent l'État de dizaines de milliards de revenus. Ensuite, mieux encadrer la publicité incitant à la surconsommation ainsi que les conditions de crédit trop faciles mais souvent associées à des taux d'intérêt très élevés. 9

9 CHRONIQUE INTERNATIONALE

Militer pour la paix aujourd'hui, qu'est-ce que ça veut dire ?

Parler de paix, de démilitarisation et de désarmement, c'est dans l'ADN du Comité de solidarité/Trois-Rivières. Mais être pacifistes, être pour la paix, qu'est-ce que ça signifie dans un monde où on nous répète que ce n'est plus à la mode ? En effet, la question se pose : qu'est-ce que ça veut dire, aujourd'hui, militer pour la paix ?

CHARLES FONTAINE
COLLABORATEUR



J'ai récemment trouvé quelques réponses dans le petit ouvrage que propose Carl Bouchard, professeur en histoire à l'Université de Montréal, joliment intitulé : « La paix, malgré tout : Un siècle de réflexions et d'actions contre la guerre ». Dans cet ouvrage historique, publié l'an dernier aux éditions du Septentrion, Bouchard offre une contre-histoire du 20e siècle où ce qui compte n'est pas tant les guerres que les initiatives de celles et ceux qui ont voulu les empêcher.

En plus de présenter l'histoire de certaines conventions internationales, initiatives diplomatiques et des pactes comme le pacte Briand-Kellog, l'ouvrage contient des éléments des plus étonnants et inspirants.

Par exemple, Bouchard y parle du trop peu connu « passeport Nansen », document de voyage international créé par la Société des Nations (ancêtre de l'ONU) en 1922 du nom du diplomate et explorateur norvégien Fridtjof Nansen. À la suite de la Première Guerre mondiale, ce passeport a permis à des milliers d'apatrides, des personnes migrantes et déplacées de voyager en toute légalité et de reconstruire leur vie dans un autre pays.

Ce symbole important de solidarité internationale et de protection des droits des personnes réfugiées est aussi un symbole de paix, car il a su contribuer à la dignité humaine et à la stabilité du monde. De quoi nous inspirer dans la crise migratoire que nous vivons et que les enjeux climatiques et les guerres ne peuvent qu'aggraver.

Bouchard évoque aussi l'histoire derrière le peace sign, petit symbole circulaire qui à lui seul rappelle toutes les mobilisations pour la paix des années 1970. Si je ne m'identifie pas au mouvement hippie, celui-ci reste à tout le

moins fascinant. Bouchard revient donc sur les débuts de ce symbole connu qui est avant tout un logotype pour une campagne britannique contre l'armement nucléaire, la CND (Campaign for Nuclear Disarmament). Le peace sign est d'ailleurs constitué des lettres C, N et D en alphabet sémaphore. Mais surtout, ce nouveau symbole doit son succès à sa portée universelle.

Effectivement, pour la première fois, on obtient avec le peace sign un symbole entièrement laïque (par opposition à la colombe chrétienne souvent utilisée avant les années 1960). Pour moi bien plus qu'une anecdote, la petite histoire du peace sign m'en fait apprécier maintenant plus encore la portée, car il inspire un monde où la paix est délibérément pour toutes et tous.

J'en retiens finalement une profonde inspiration de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (LIFPL). Cette association féministe de la première vague, qui existe encore aujourd'hui, portée d'abord par les Américaines Jane Addams (1860-1935) et Emily Green Balch (1867-1961) s'est impliquée dans le mouvement suffragettes, croyant fermement que le vote des femmes mènerait à des politiques plus pacifiques.

Si le lien étroit entre le droit de vote des femmes et la paix ne s'est pas avéré, la LIFPL a rapidement adopté le concept de « Paix positive ». Celui-ci présente une approche inclusive et holistique de la paix. Plutôt que de simplement chercher à mettre fin aux violences, la paix positive vise à éliminer les causes profondes des conflits en abordant les inégalités structurelles, les injustices sociales et les préjugés liés au genre.

Cette conception de la paix est criante de pertinence contemporaine à l'heure où les crises sociales se multiplient et la violence s'accroît. Il apparaît de plus en plus évident que militer pour la paix, c'est avant tout militer pour plus de justice.

Être pacifiste, enfin, serait pour moi avant tout un engagement envers la non-violence, démontrer une confiance en la diplomatie, mais surtout une mise en action pour la justice sociale autant chez nous qu'à l'international.

Être pacifiste, c'est prendre conscience que nos choix et nos actions locales ont des effets à l'échelle globale. Être pacifiste, aujourd'hui, c'est d'abord être conscientes et conscients de nos choix et ensuite tenter de faire les bons. 9

La vision culturelle d'Athanase David

Au Québec, la culture devient très tôt au cœur de la question nationale, tout comme celle de la préservation des archives et du patrimoine de la nation québécoise afin d'assurer son avenir. Au début du XX^e siècle, une personne en particulier joue un rôle central dans le développement des institutions culturelles au Québec : Athanase David (1882-1953).

JEAN-FRANÇOIS VEILLEUX



HISTORIEN

Ministre responsable du secrétariat de la Province entre 1919 et 1936 dans le gouvernement de Louis-Alexandre Taschereau, Athanase David est celui que l'on appelle alors familièrement « le ministre des Beaux-arts ». Il est un précurseur des politiques culturelles qui sont mises en place lors de la Révolution tranquille, entre 1960 et 1970.

Parmi les acquis institutionnels d'importance en matière de culture qu'on lui doit, on peut penser à « l'intensification des relations culturelles entre le Canada français et la France, à la bonification des Bourses d'Europe pour les étudiants, à la création des Écoles des beaux-arts de Québec [en 1922] et de Montréal [en 1923], ou encore à la mise sur pied de la Commission des monuments historiques [en 1922]. [...] Jamais l'État québécois n'était autant intervenu dans le domaine de la culture. »

Le ministre David semble adhérer à l'idée que « la formation d'une élite économique appelle, en complément, celle d'une élite culturelle et artistique ». Pour lui, chaque peuple a le devoir de se faire une place dans le monde et, grâce à l'art et aux œuvres durables, c'est l'intervention de l'État qui permet un développement culturel chez les peuples peu fortunés, tels que les Canadiens français-es (Québécois), par la conservation du patrimoine matériel, ce qu'il nomme « les reliques du passé », qui contribuent à conserver intacte la mémoire des ancêtres et leurs réalisations.

L'adoption, le 7 mars 1922, de la *Loi pour la conservation des monuments et objets d'art ayant un intérêt historique ou artistique* – elle-même inspirée de la loi française sur le patrimoine (1913) et de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (1919) – a pour but de permettre de « classer nos objets ayant un intérêt historique ou artistique et de protéger toujours ces richesses de notre patrimoine national ».

Non seulement on souhaite que l'État fasse l'inventaire minutieux des ri-

chesses historiques et artistiques québécoises, mais la fondation de musées et l'acquisition de monuments et d'artefacts représentent également un idéal. Soucieux de préserver l'héritage culturel, tel un legs au patrimoine mondial, Athanase David croit sincèrement que « l'artiste comme l'historien est un façonneur d'avenir en ce qu'il offre aux générations qu'il précède le reflet sensible de son époque ».

Aussi, c'est à lui qu'on doit le Service des archives provinciales, la création en 1922 du Prix David en art et en littérature (l'ancêtre des Prix culturels du Québec), la construction et l'ouverture à Québec, en 1933, du Musée de la province, alors dirigé par Pierre-Georges Roy (1870-1953), nommé « archiviste du gouvernement de la province de Québec » le 2 septembre 1920, ainsi que le soutien financier du secrétariat de la Province à différentes institutions dans le domaine culturel. Même si Athanase David a le désir de créer un Conservatoire national de musique pour le Québec, ce rêve ne devient réalité qu'en 1942, sous le gouvernement d'Adélard Godbout, avec la collabora-

tion d'Hector Perrier, successeur de David au poste de secrétaire de la Province. Néanmoins, il est très impliqué sur le plan de la musique. Dès 1934, il devient président d'honneur de la Société des concerts symphoniques de Montréal qui deviendra, par la suite, l'Orchestre symphonique de Montréal. Avec son épouse Antonia Nantel, il joue aussi un rôle important dans la création de cet orchestre qui donne son premier concert à l'Auditorium du Plateau le 14 janvier 1935.

En résumé, Athanase David doit être considéré, selon l'historien et sociologue Fernand Harvey, comme un « véritable ministre de la Culture avant la lettre ». Il joue un rôle très important sur le plan historique dans ce domaine au Québec, tant et si bien qu'on peut parler d'un « avant » et d'un « après » David. 📖

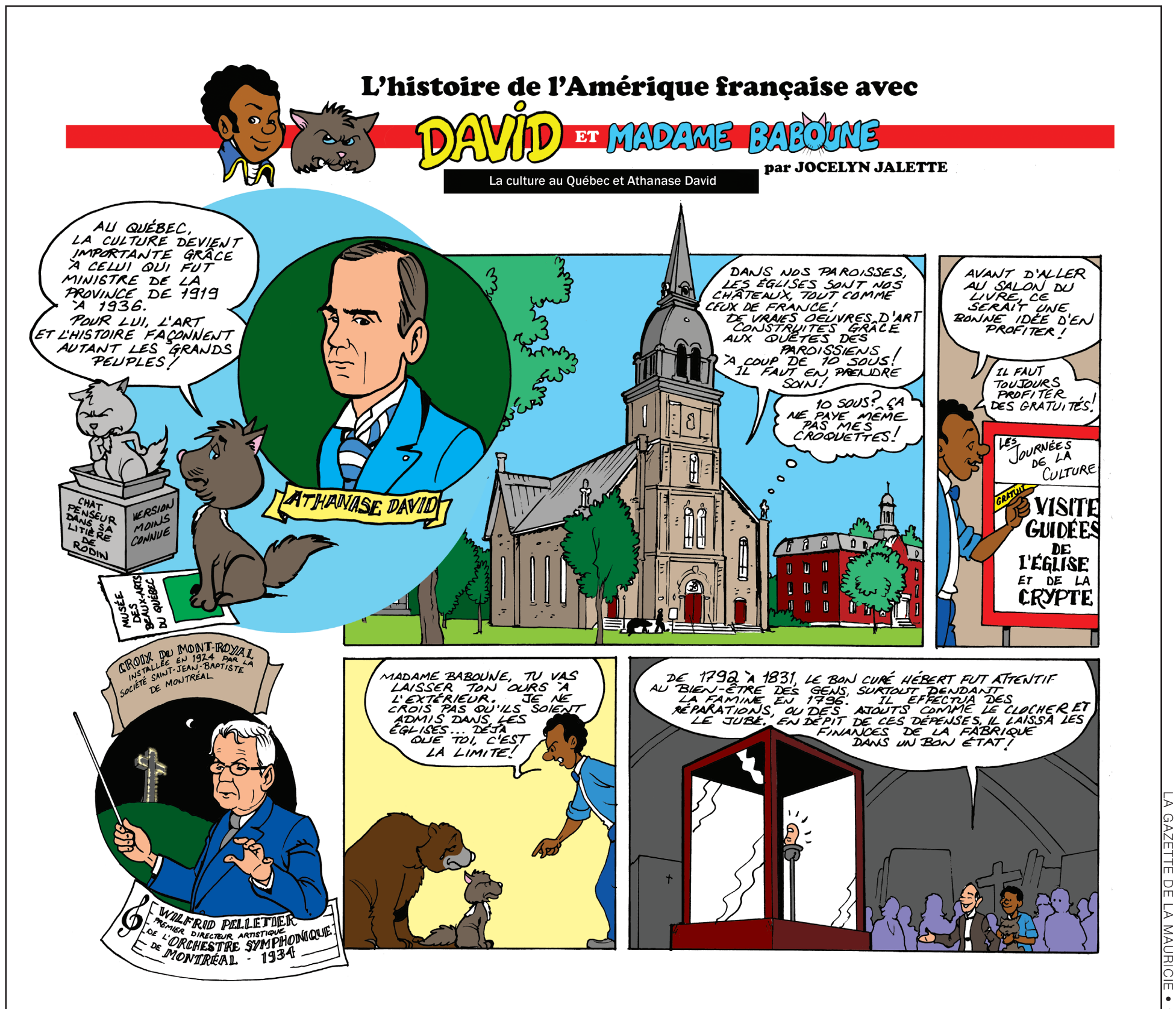
SOURCES DISPONIBLES au www.gazettemauricie.com

L'histoire de l'Amérique française avec

DAVID ET MADAME BABOUNE

par JOCELYN JALETTE

La culture au Québec et Athanase David



RENCONTRE AVEC PHILIPPE DORION

Redéfinir la durabilité

À 23 ans tout juste, Philippe Dorion touche à des domaines aussi variés que l'entrepreneuriat, la justice sociale, les micro-organismes, l'implication citoyenne, la lutte au changement climatique et la politique. Le jeune homme explique avoir toujours été fasciné par ce qu'offre la nature. Il confie, en riant : « Quand j'étais plus jeune, tous mes amis faisaient du vélo [...], et moi je m'arrêtais souvent pour aller chasser des écrevisses, des sauterelles, des grenouilles. J'ai toujours eu une affinité avec le vivant. » En vieillissant, il s'est intéressé davantage aux organismes vivants invisibles, notamment en développant une réelle passion pour le compost. Depuis cinq ans, il tente de développer une OBNL, Atlas, qui pourrait récupérer les déchets alimentaires des restaurants pour faire du compost et le redistribuer gratuitement dans la communauté. En plus d'être un scientifique, il s'intéresse énormément à la politique et tente, à sa façon, de remédier aux injustices sociales.

ANNE-SOFIE BATHALON

JOURNALISTE

QUI EST PHILIPPE DORION ?

Originaire de la région de Gatineau, il est présentement en fin de parcours au baccalauréat en biochimie à l'UQTR en plus d'être auxiliaire de recherche. Il occupe aussi le poste de coordonnateur des affaires sociopolitiques à l'Association générale étudiante, qui représente plus de 10 000 étudiant-es. Son mandat l'amène à développer des campagnes sur des enjeux environnementaux et sociaux. Bien connu de la population étudiante uquébécoise, il s'implique activement dans plusieurs autres associations et mouvements depuis plus de trois ans.

Philippe Dorion ne s'est pas toujours autant investi activement dans la lutte contre les changements climatiques. « Oui, au cégep je participais aux manifestations et je développais tranquillement Atlas, mais c'est vraiment à l'université que j'ai développé cet aspect de m'impliquer activement », dit-il. À l'université, il s'est joint à l'association étudiante UniVert, qui souhaite favoriser l'implication environnementale sur le campus. Il s'est alors présenté comme président et il a été élu avec une forte majorité. Il a par la suite occupé plusieurs postes au sein de l'association, et il en est depuis trois ans le secrétaire. Il explique que la pandémie a également été un défi pour UniVert, puisque les étudiant-es n'étaient à peu près pas présent-es sur le campus.

UniVert possède un jardin collectif sur le campus, dont Philippe Dorion est le responsable depuis plusieurs années, et qui devrait bientôt être agrandi. Tout juste à côté, quatre composteurs, dont s'occupe également Philippe, permettent à l'association d'être autonome dans la production de compost pour le jardin. L'année dernière, il a également conclu une entente avec le bistro Chasse-Galerie, dont les restes alimentaires vont dans les composteurs.

Philippe Dorion explique que cette autonomie est essentielle. « Un article publié récemment montrait que l'impact environnemental du jardin est supérieur à celui de ce qu'on fait pousser. C'est parce que les gens achètent beaucoup de



PHOTO : ANNE-SOFIE BATHALON

tourbe ou de sphaigne, par exemple. Ça, ça a été récolté quelque part, ça a pollué. Et le potentiel de captation de carbone n'est plus là. Tandis que, quand on nourrit le sol avec du compost, des déchets alimentaires, il n'y a aucun impact environnemental. Ben, en fait, il y en a un, mais il est positif », conclut-il en riant.

LA FIBRE ENTREPRENEURIALE

Les ami-es de Philippe Dorion le qualifient affectueusement de « maniaque du compost ». En fait, ce qui le passionne, ce sont les micro-organismes qui font partie du processus. « J'aime comprendre la base », dit-il.

Au cégep, l'idée d'une entreprise qui distribuerait gratuitement du compost a germé en lui. « Le compostage, c'est extrêmement facile. En fait, il n'y a presque rien à faire, c'est nous qui avons mis des barrières. [...] J'ai vu l'accroissement de l'utilisation des pesticides et des engrais chimiques, et ça, c'est quelque chose qui m'inquiète, parce que j'en connais l'impact entre autres sur les micro-

organismes, sur le sol, sur l'eau, sur les insectes. Par conséquent, la chaîne trophique en souffre. Ce n'est pas le cas avec le compost, et, en plus, c'est facile à faire », explique-t-il.

Durant la pandémie, il a donc approché plusieurs restaurants du centre-ville de Trois-Rivières afin de récupérer leurs déchets alimentaires et, ultimement, de produire et de distribuer du compost gratuitement. Malheureusement, la pandémie et la fermeture des restaurants ont fait en sorte que le projet n'a pu aboutir. Toutefois, Philippe Dorion persévère, et il mène actuellement des discussions pour qu'UniVert établisse des partenariats semblables à celui qui existe actuellement avec le bistro Chasse-Galerie.

REPENSER LE SYSTÈME

Il ne faut plus prôner le développement durable, mais plutôt la décroissance, selon Philippe Dorion. « Moi, je vois beaucoup de problèmes avec le capitalisme. C'est une machine qui mène à la destruction de l'environnement. Juste-

ment, la décroissance ou juste simplement l'abandon du modèle capitaliste, c'est vraiment ce qu'on pourrait faire de mieux [pour l'environnement] », avance-t-il. Il apporte quelques pistes de solutions, par exemple « contrôler ce qui se produit et les gains qu'on fait » ou encore « la centralisation des ressources naturelles au gouvernement ».

« Moi, ce qui m'inquiète, c'est la privatisation. En ce moment, c'est le capital qui décide, mais ça devrait être à nous de décider. Les monopoles naturels ou nécessaires (énergies, médical, etc.) devraient être sous la responsabilité du gouvernement, et les industries devraient être gérées par les travailleurs et travailleuses ou par des personnes dans la communauté. Il est important que le tout se fasse de façon démocratique, et avec la représentation des minorités. Finalement, comme l'économie doit être au service de la société, ça devrait être la société qui décide tout au long du processus. »

DESTRUCTION DE DOCUMENTS CONFIDENTIELS. SERVICE AU COMPTOIR DISPONIBLE. INFORMEZ-VOUS!

GROUPE rcm
COLLECTE, TRI ET DÉCHIFFRAGE

On s'en occupe.

2390, rue Louis-Allyson
Trois-Rivières

819 693-6463
www.groupercm.com

René Villemure
Député de Trois-Rivières

819-371-5901

rene.villemure@parl.gc.ca
www.renevillemure3r.quebec

BLOC Québécois

CHLOÉ STE-MARIE

Inclusion, résilience et liberté

Chloé Sainte-Marie est interprète, auteure et comédienne. Elle a aussi pris soin pendant 18 ans de son amoureux et complice, Gilles Carle, atteint de la maladie de Parkinson. Son engagement a, entre autres, donné naissance aux maisons Gilles-Carles, dont une se retrouve en Mauricie, à Shawinigan, parce que seule une aidante reposée et en santé peut alléger le supplice de la personne malade dont elle prend soin. *La Gazette de la Mauricie* a rencontré cette femme qui a su faire ses propres choix, savoir dire non et savoir dire oui, et devenir ainsi en plus d'une artiste de talent, une voix pour les proches aidant-es.



ISABELLE PADULA

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET JOURNALISTE

Chloé Sainte-Marie, tu es une artiste qui incarne l'engagement, l'inclusion, la résilience et la liberté, est-ce que tu es à l'aise avec cette perception qu'on peut avoir de toi ?

Ça fait plaisir, c'est certain. La liberté est le mot le plus précieux en ce monde. Cela fait partie intégrante de moi, parce, que toute ma vie, j'ai payé pour rester libre. Pas juste au sens monétaire, mais en termes de temps également. La liberté, c'est aussi faire ses choix librement sans que personne ne vienne derrière te dire quoi chanter et quoi dire. Je suis une interprète de mots et de textes, et chaque prose que je dis a passé par mon système sanguin. Je suis totalement incapable de dire un texte qui ne me convient pas.

Tu es depuis longtemps sensible à la situation des Premières Nations, et c'est une partie importante de ta musique. Comment se sont tissés ces liens avec les Premières Nations ?

Cela a commencé avec Gilles Carles, qui est métis et qui avait une étroite collaboration avec Joséphine Bacon, que j'ai connue sur le plateau de Maria Chapdelaine. Nous nous sommes prises d'affection. C'est une âme que je reconnaissais, qui m'apprenait et me tenait la main quand j'avais besoin de comprendre. Elle m'a expliqué le territoire, qui nous sommes, d'où on vient et où on va. Aujourd'hui j'ai plusieurs ami-es de différentes nations et avec qui je collabore musicalement également.

Les gens qui jouent le rôle de proches aidant-es manquent souvent de temps, d'appui et d'argent. Qu'est-ce qu'on pourrait faire comme société pour les soutenir véritablement ?

L'État doit fournir des soins à domicile beaucoup plus qu'il ne le fait maintenant. Ce qu'on peut faire, c'est aider les personnes aidantes. Pour ça, ça prend des bras et du personnel pour que les personnes aidantes quittent leur sort d'esclaves et deviennent égales aux autres en ayant des congés et des moments de plaisirs. Souvent les aidant-es le sont 24 heures par jour et 7 jours par semaine. Il faut en prendre soin et ce n'est pas en privatisant et en capitalisant sur la mort qu'on va régler le problème. Les lieux de soins

à domicile, que ce soit la Maison Gilles-Carles ou toutes autres maisons de répit qui prennent en charge la personne malade pour que les personnes aidantes se reposent, il en faut plus. Qui veut vraiment finir ses jours dans un CHSLD ? Il y a plein de marches possibles et les maisons de répit sont une des pistes importantes.

En partenariat avec le Festivoix et Nous TV/ Cogeco, *La Gazette de la Mauricie* a réalisé cette entrevue dans le cadre d'une série d'entrevues avec des artistes engagés ou venant de la Mauricie et qui ont participé au Festivoix l'été dernier. 📺

« L'art pour moi est salvateur. Si on ne chante pas, si on ne lit pas de la poésie, si on ne joue pas de la musique, si on ne danse pas, s'il n'y a pas l'art... on est juste une matière première malade. »



PHOTO : GRACIEUSITÉ CYRILLE FARRÉ / FESTIVOIX

Chloé Sainte-Marie est une artiste et une femme engagée pour la connaissance et la reconnaissance des Premières Nations et la cause de la proche aidance.

Albatros
Trois-Rivières

DÉCÈS D'UN PROCHE
Vous n'êtes pas seul !

Albatros Trois-Rivières offre gratuitement des rencontres de soutien individualisé pour les personnes qui ont perdu un être cher et qui ressentent le besoin d'être accompagnées dans cette période éprouvante de leur vie.

Appui
proches aidants

www.albatros3r.com

Nous sommes là pour vous !
819-375-1429
info@albatros3r.com

LA GAZETTE DE LA MAURICIE • 11

Soirées dansantes avec Loukoum Shaboum

Fondé à l'automne 2021, ce groupe festif de Trois-Rivières s'est inspiré d'une pâtisserie datant de l'empire ottoman pour choisir son nom. Le loukoum est en effet l'une des confiseries les plus anciennes du monde. Il s'agit de petits cubes sucrés, moelleux et enrobés de sucre glace. La formation musicale Loukoum Shaboum a pour mission de faire passer de belles soirées dansantes à son public, avec sa musique originale et énergisante qui verse dans plusieurs styles : rock, rock alternatif, funk, punk et même reggae. Après avoir composé un catalogue de 24 pièces en français et en anglais, c'est en février 2023 que le groupe est monté sur scène pour la première fois. Depuis, il s'est produit à Trois-Rivières, à Montréal, à Tadoussac et à Québec. et de nouvelles dates viennent de s'ajouter pour 2024. Au-delà du plaisir de créer, quand les membres du groupe voient les gens danser et sourire pendant un spectacle, ils-elles repartent énergisés-es.



MICHELLE DUNN
COLLABORATRICE

QUI SONT LES MEMBRES DE LOUKOUM SHABOUM ?

Cette formation musicale est composée de cinq membres qui occupent tous et toutes un emploi pour financer leurs activités musicales. C'est souvent le lot des artistes qui veulent conserver leur liberté artistique et jouer leur matériel original en spectacle.

Étienne Lebrun, le bassiste, souligne qu'il y a un côté positif à avoir un revenu autre que celui des spectacles. Il donne en exemple la pandémie et l'ar-

rêt complet des spectacles qui en a découlé. Bon nombre de musicien-nes à temps plein ont alors manqué de revenus tandis que ceux et celles qui travaillent dans un autre domaine n'ont pas été aussi durement touchés-es.

La muse de Loukoum Shaboum est le chanteur Vincent Sivell, qui est né en Grande-Bretagne et vit maintenant à Trois-Rivières. Ses textes déjantés et ses mélodies forment la base des chansons du groupe. Simon Savard, batteur, apporte sa contribution depuis 2019.

Toutes les esquisses de pièces ont été collectivement retravaillées et finalisées depuis 2021 par les membres de la

formation, qui comprend également le guitariste Martin Corriveau, la claviériste Jessica G Gaudreault et le bassiste Étienne Lebrun, natif de La Tuque.

Fort de leurs expériences dans plusieurs formations musicales, les membres du groupe carburent à la passion et à l'amour de la musique.

L'EXEMPLE DE TAYLOR SWIFT N'EST PAS UN OBJECTIF

Le succès du phénomène mondial Taylor Swift n'est pas un objectif en soi pour Loukoum Shaboum, même si le groupe aimerait vivre ce type de succès. Taylor Swift fait partie d'une industrie qui formate et dilue l'originalité des pièces diffusées sur toutes les plate-

formes, et qui utilise un puissant marketing de masse. Peu de musicien-nes accèdent à ce niveau, c'est pourquoi il ne faut pas que cela soit le but premier d'un effort artistique pour la relève musicale.

Pour les jeunes musicien-nes en devenir qui aspirent à percer, Jessica G Gaudreault, la claviériste du groupe, a un message, c'est de ne pas se priver de vivre le plaisir et la joie de créer de la musique originale et de la jouer devant public, et ce, peu importe la taille de leur auditoire.

LA CULTURE ET LES MUSICIEN-NES ONT BESOIN DE SUBVENTIONS

Avec la conjoncture économique actuelle et les séquelles

de la pandémie, bon nombre de petites salles, de restaurants et de microbrasseries ont fermé leurs portes ou sont en danger de le faire.

Lorsqu'on n'est pas un groupe déjà bien établi, il est difficile de se produire sur scène, car les grandes salles sont hors d'atteinte, et les petites salles sont rares et peinent à payer des cachets décentes par manque d'argent. Avec la hausse du coût de la vie et des frais en instruments de musique, en équipements et de déplacement, il est difficile pour un groupe de cinq personnes d'obtenir des cachets assez élevés qui leur permettent de dégager un bénéfice quand ceux-ci sont divisés par cinq.

Toutefois, Loukoum Shaboum compte utiliser les technologies en ligne pour rendre ses pièces musicales disponibles et vendre sa musique, et il mise également sur les festivals d'été pour tirer son épingle du jeu.

Jessica et Étienne soulignent que la culture et les musicien-nes qui se produisent sur scène ont besoin de subventions qui complèteraient leurs revenus, en particulier pendant la période actuelle, difficile économiquement. Les concerts sont un attrait de clientèle pour les commerces locaux et donc ces subventions seraient utiles comme moteur économique.



PHOTO : GRACIEUSE/ETIENNE LOUKOUM SHABOUM

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LOUKOUM SHABOUM

Visitez le <https://loukoumshaboum.bandcamp.com/album/loukoum-shaboum>.



**SCC
UQTR
SCFP**
2661

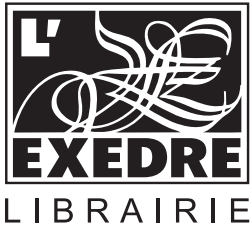
SCFP
Syndicat canadien de la fonction publique FTQ

Plus de 1000 chargées et chargés de cours à donner le meilleur de nous-même, année après année, sans relâche.

Suggestions littéraires

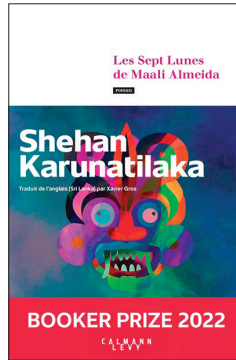


MARIE LABROUSSE
COLLABORATRICE



LES SEPT LUNES DE MAALI ALMEIDA, par Shehan Karunatilaka, éditions Calmann-Lévy

Traduit pour la première fois en français, l'écrivain sri-lankais Shehan Karunatilaka nous livre ici son deuxième roman. En 1990, le photographe de guerre Maali Almeida se réveille dans l'au-delà pour apprendre qu'il vient d'être assassiné et qu'il dispose de sept jours pour résoudre son propre meurtre. Un meurtre lié à la guerre civile qui fait rage... Porté par une écriture dense, ce roman mêle brillamment événements historiques et mythologie du Sri Lanka. Idéal pour en savoir plus sur ce petit pays peu mis en lumière.



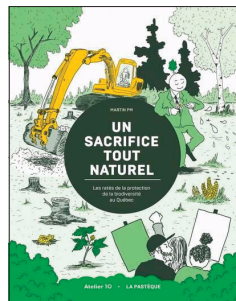
TRAVAILLER MOINS NE SUFFIT PAS, par Julia Posca, éditions Écosociété

L'autrice de l'essai satirique *Manifeste des parvenus* aborde ici la question délicate du temps de travail. À l'heure où l'enjeu revient de plus en plus sur le tapis et où le manque de temps (principalement dû à l'emploi) nuit à la qualité de vie générale, Julia Posca analyse les tenants et aboutissants d'une réduction du temps de travail, et nous explique en quoi celle-ci, telle que conçue à l'heure actuelle, peut paradoxalement renforcer l'idéologie capitaliste dominante.



UN SACRIFICE TOUT NATUREL, par Martin PM, éditions Atelier 10 et de la Pastèque

Ce reportage en bande dessinée est le premier de la collection « Journalisme », fruit de la collaboration entre les éditions Atelier 10 et de la Pastèque, qui vise à mettre de l'avant ce format. Martin PM, professionnel de recherche en écologie et vulgarisateur scientifique, passe à la loupe la destruction continue des milieux naturels au Québec et la façon dont les institutions qui censées les protéger ne font qu'accélérer les choses. Un format accessible pour un sujet difficile mais nécessaire à garder en vue.



PARTIR DE LOIN, par Caroline Dawson et Maurèen Poignonec, Éditions de la Bagnole

Caroline Dawson, autrice du roman autobiographique *Là où je me terre*, revient à nouveau sur son parcours d'immigration, cette fois dans un album jeunesse. Alors que ses deux enfants lui demandent quand elle a pris l'avion pour la première fois, Caroline leur raconte son arrivée au Québec, la veille de Noël, à l'âge de sept ans, et l'adaptation plus ou moins difficile qui s'en est suivie. Le traitement du sujet est bien adapté pour les enfants, notamment grâce aux petites touches d'humour qui parsèment l'histoire et aux illustrations lumineuses de Maurèen Poignonec. Dès 6 ans.



Collectif 520, La Fabrique des Possibles : un tout nouveau tiers-lieu pour l'innovation sociale

Le jeudi 15 février dernier avait lieu l'inauguration d'un tout nouveau tiers-lieu au 520 avenue Broadway à Shawinigan. Ce projet a été mis en place par la Corporation de développement communautaire (CDC) de Shawinigan. Sa concrétisation a été rendue possible grâce au soutien financier accordé dans le cadre de l'Entente de vitalisation du Fonds régions et ruralité, conclue avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. De plus, la ville de Shawinigan, ainsi que Desjardins via le Fonds d'aide au développement du milieu, a également participé financièrement à la mise en place du *Collectif 520*. Durant la soirée qui se tenait sous forme de 5 à 7, les gens étaient invités à visiter les nouveaux lieux. Ceux-ci ont répondu à l'invitation en masse, puisque la capacité maximum des locaux semblait être atteinte. La directrice générale, Marie-Pierre Drouin, explique en entrevue qu'il s'agit d'un lieu qui a comme but premier « de créer un réseau d'expertise et de partage qui permet d'outiller les gens, autant les membres de la CDC, les partenaires et les citoyen-nes, à développer leurs idées ».

ANNE-SOFIE BATHALON
JOURNALISTE



THÉORIE DU TROISIÈME LIEU COMME POSTULAT

Selon la théorie du tiers-lieu (*Third places*), souvent attribuée à l'écrivain sociologue américain Ray Oldenburg, les gens ont besoin de lieux autres que leur domicile (premier lieu) et leur lieu de travail (deuxième lieu) pour se rassembler, socialiser et créer des liens communautaires. Ce sont souvent des lieux informels et conviviaux, souvent multifonctionnels et inclusifs. Ils jouent un rôle important dans le tissu social en favorisant la convivialité, la cohésion sociale et le partage des expériences, comme le soutiennent les chercheurs canadiens Zhixi Cecilia Zhuang et Ryan Thyra Lok. Dans leur étude, *Exploring the wellbeing of migrants in third places: An empirical study of smaller Canadian cities*, publiée en 2023 dans la revue interdisciplinaire *Wellbeing, Space and Society*, ils avancent « qu'il a été observé que les tiers-lieux enrichissent la qualité de vie et le bien-être dans les communautés » [traduction libre].

C'est donc dans cette perspective que s'est développé ce tout nouvel espace. Comme le souligne Marie-Pierre Drouin, ce n'est pas le premier tiers-lieu à Shawinigan. Elle explique qu'il existe déjà deux tiers-lieux à Shawinigan. Il y a le DigiHub qui est développé comme un tiers-lieu qui est plus le milieu numérique et les petites entreprises. Il y a la SANA de Shawinigan, pour les nouveaux et nouvelles arrivant-es, où on leur offre les services dont ils ont besoin. [...] « Avec le collectif 520, précise Marie-Pierre Drouin, on voulait un tiers-lieu pour le milieu communautaire et nos partenaires dans le développement des communautés ». Ces locaux s'adressent donc aux gens du monde communautaire, mais pas que. La directrice générale ajoute : « éventuellement, on veut s'ouvrir davantage aux citoyen-nes, c'est dans les objectifs du tiers-lieu, développer une partie de notre programmation qui s'adresse davantage aux citoyen-nes impliqué-es. »

RÉPONDRE À UN BESOIN

La mise en place d'un tel projet découle d'une demande faite par les membres de la CDC de Shawinigan. Lors de son discours, la prési-

dente du conseil d'administration et présidente de la Maison Eureka, France Bouffard, explique « qu'en 2020, les membres avaient nommé le souhait, l'importance de se doter d'un lieu, d'un lieu de concertation où tout serait possible. À l'époque [...] on rêvait de mutualiser les ressources pour faire naître des projets communs. »

L'équipe déterminée et enthousiaste de la CDC de Shawinigan a donc travaillé pendant trois ans sur ce projet. Pour y parvenir, il a fallu effectuer plusieurs consultations. Marie-Pierre Drouin indique qu'on a consulté les membres au cours des dernières années pour voir leur intérêt et leurs besoins. Or, que ce qui ressortait le plus c'était vraiment la volonté de se regrouper et de partager davantage des outils, leur expertise, et de créer des espaces d'échanges pour qu'ils puissent collaborer davantage entre eux.

Par la suite, elle et son équipe ont entamé des recherches sur le concept de tiers-lieu. « On s'est rendu compte qu'un tiers-lieu ça peut être adapté, vraiment collé sur le milieu. Les prémisses, les objectifs de base d'un tiers-lieu, ça se collait vraiment à ce qu'on entendait dans les consultations » raconte Marie-Pierre Drouin. Celle-ci ajoute que le DigiHub, dont elle siège au conseil d'administration, a également inspiré l'équipe.

LE TIERS-LIEU COMME TEL

Les locaux, qui s'étendent sur plusieurs étages, ont été rénovés en juin 2023 au goût du jour. Certains de ceux-ci sont occupés de façon permanente par des groupes communautaires, tandis que d'autres peuvent être loués sporadiquement. Certains peuvent accueillir une grande équipe alors que d'autres des plus petites. Les locaux sont agrémentés d'œuvres d'art réalisées par des artistes de la région accrochées sur des murs aux couleurs inspirantes. Des outils technologiques comme des tableaux intelligents sont également mis à disposition. Certains locaux offrent même une magnifique vue sur la rivière Saint-Maurice. Au dernier étage, on retrouve même un bar ainsi qu'une petite salle de réception. Il semble donc difficile à concevoir qu'un regroupement n'y trouve pas son compte.

POUR EN SAVOIR PLUS, il est possible de communiquer avec la CDC de Shawinigan par téléphone au 819 539-1666 ou par courriel au info@cdcshawinigan.ca.

POUR PLANIFIER VOTRE PROCHAINE SORTIE CULTURELLE

DIGI • CA

LA GAZETTE DE LA MAURICIE • 13

Brasser de la bière et des affaires... collectives

En Mauricie, l'économie sociale, on en mange... et on en boit. On a donc pris un verre avec Philippe Dumais, membre fondateur de la microbrasserie À la fût à Saint-Tite et Alain Rivard, membre fondateur de la microbrasserie Le Temps d'une pinte à Trois-Rivières, pour jaser de leurs microbrasseries coopératives.

GENEVIÈVE RAJOTTE SAURIOL

économie sociale

Mauricie

Pourquoi avez-vous choisi le modèle coop ?

P : On venait de Montréal et du domaine du génie, mais on ne se retrouvait pas là-dedans. On a été séduits par le milieu des microbrasseries et on n'a jamais considéré d'être autre chose qu'une coop. Surtout en débarquant à Saint-Tite comme des étrangers, ça aide à s'implanter ! Il faut aussi dire que dans les micros, il y a énormément de coops et la Barberie était une grande inspiration pour nous.

A : Avec les autres cofondateurs, on prenait déjà toutes nos décisions ensemble, ça allait de soi quand est venu le temps d'officialiser le tout. Et aujourd'hui, ça se reflète jusque dans le café. On priorise le café issu de coopératives de producteurs, plutôt que le café bio-équitable, parce qu'on s'assure que la richesse est bien répartie.

Les microbrasseries sont souvent des bonnes portes d'entrée sur l'identité alimentaire territoriale d'une région. Comment y contribuez-vous ?

A : Les microbrasseries ont souvent un impact social, la bière c'est rassembleur ! De notre côté on a fondé le festival MYCO, sur la gastronomie forestière, qui rayonne au-delà de la Mauricie.

P : À la fût a initié le marché public à Saint-Tite. Mais avant ça, on n'avait pas de cuisine et on invitait d'autres restaurateurs à venir chez nous. Les produits locaux sont évidemment présents partout dans le menu et dans nos canettes !

Le domaine de la restauration est difficile, comment le vivez-vous ?

A : Pour nous, le côté gastronomique était important dès le départ. On a dû attirer des gens qui avaient envie de cuisiner chez nous. Entre restos, on fait attention à ne pas se voler les cuisiniers et cuisinières entre nous, ça peut être en offrant des temps partiels pour mutualiser des ressources.

P : Chez nous, le resto n'est pas la vache à lait et les ventes ont chuté durant la pandémie. C'est vraiment la vente en épicerie qui nous a permis de passer à travers. Et pour occuper notre équipe, on a offert du take out, on a organisé des événements extérieurs et on a revu le partage du pourboire pour avantager les cuisines.

A : Pour nous, la pandémie a été dure, parce que nos ventes étaient à 95 % faites sur place. On a même passé au feu à travers tout ça. Mais on ne voulait mettre nos cuisiniers et cuisinières à pied, on a donc ouvert une pizzeria deux coins de rue plus loin, qui a du-

ré cinq semaines, le temps de passer à travers.

De quoi a l'air votre prise de décision ?

P : À la fût, on se fait vraiment confiance. Si tu veux tout contrôler dans une entreprise, tu n'auras jamais de tranquillité d'esprit et tu vas y mettre beaucoup plus de temps. Moi, j'arrive à partir plusieurs fois en voyage et j'arrive à décrocher parce que je sais que les autres tiennent le fort.

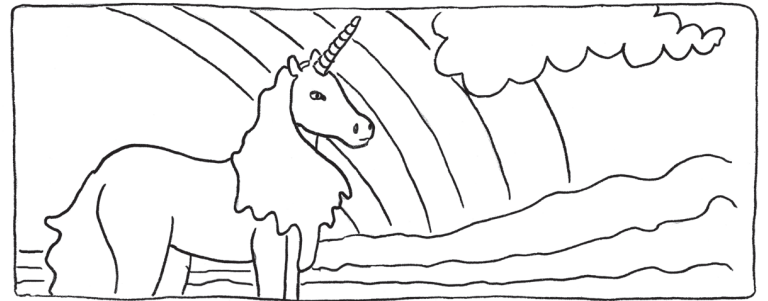
A : Au Temps d'une pinte, on ne vote jamais. S'il y a un inconfort, on continue à discuter. On s'est aperçu que ça faisait émerger l'intelligence collective. On est donc en mode consultation et réflexion en groupe. En mettant autour de la table la personne qui s'occupe de la production, celle qui s'occupe des finances et l'autre qui est en charge du marketing, on sait que nos décisions sont prises sans angle mort.

Alors, au moment de choisir une bière, un resto, une école de danse ou cadeau de Noël, on se demande si l'option économie sociale est disponible. Vous avez aimé ce contenu ? Écoutez l'entrevue complète de Philippe et Alain dans le balado *Mêlez-vous de nos affaires*.

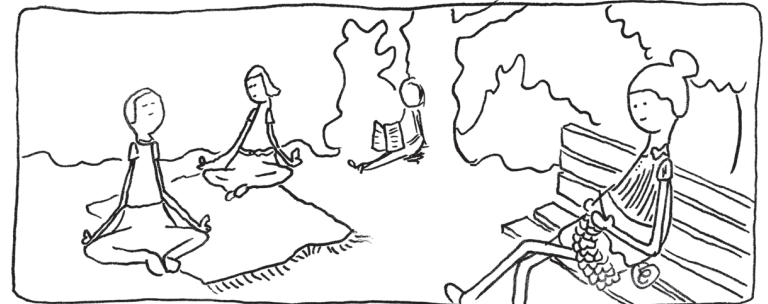


L'ÉCONOMIE SOCIALE

CE QUE MON PÈRE PENSE QUE C'EST:



CE QUE MES AMI.E.S PENSENT QUE C'EST:



CE QUE C'EST:



BEN OUI. L'ÉCONOMIE SOCIALE, C'EST DE L'ENTREPRENEURIAT QUI CRÉE DE LA RICHESSE ET DES EMPLOIS. PLUS PRÉCISÉMENT, 47,8 G\$ ET 220 000 EMPLOIS AU QUÉBEC EN 2020.

économie sociale MAURICIE

Défi économie sociale

En mars, Lynn se met au défi de prioriser l'économie sociale dans ses achats.

EMBARQUES-TU?



économie sociale MAURICIE



Le bien-être, entre les diktats de l'industrie, l'élan du cœur et l'abandon

La nature humaine peut être définie de diverses manières. En mettant de côté l'âme, dont l'existence est sujette à débat, on peut constater un consensus autour de trois autres composantes : le corps, le cœur et l'esprit. Le bien-être, lui, est souvent décrit comme un état d'épanouissement global, de confort et de satisfaction des besoins. Ainsi, peut-on envisager que le bien-être tant recherché découle de l'harmonisation de ces trois éléments ? Cette question constitue la trame de fond du cinquième épisode de la quatrième saison de l'émission *La tête dans les nuances*. Afin d'y répondre, Robert Aubin reçoit Audrey Martel, libraire et propriétaire de la Librairie l'Exèdre, Laurie Bellerive, propriétaire des Centres athlétiques TR et du tout nouveau centre d'amusement O-Volt, ainsi que le psychologue Victor-Olivier Hamel-Morasse, propriétaire du Centre psychologique de Trois-Rivières, chargé de cours à l'UQTR et écrivain. Cette émission est produite par *La Gazette de la Mauricie* en collaboration avec NousTV.

ANNE-SOFIE BATHALON
JOURNALISTE

Tout d'abord, durant l'entretien, on se demande s'il existe une saisonnalité chez les lecteurs-trices, c'est-à-dire, par exemple, si durant le mois de janvier il y a une réelle augmentation des ventes des livres de croissance personnelle. La libraire Audrey Martel répond par l'affirmative, et explique qu'il existe bel et bien des tendances de genre au niveau de la lecture selon les saisons, voire d'un mois à l'autre.

Elle explique également quel est le rôle des libraires, soit de s'ajuster aux besoins et aux demandes des client-es afin de bien les accompagner. On peut facilement s'y perdre, dit-elle, puisque la catégorie guides pratiques, dans laquelle on retrouve justement les livres de croissance personnelle, comporte aussi beaucoup d'autres genres, notamment l'alimentation et le jardinage.

Par la suite, on se tourne vers Laurie Bellerive afin d'obtenir son avis sur ce qui motive les gens à rester motivés dans

les salles d'entraînement. La sportive et entrepreneure répond que l'un des facteurs les plus motivants constitue la communauté sportive. Selon elle, ce regroupement de personnes vient combler un besoin de base chez l'être humain, la socialisation. Elle explique qu'en contrepartie un facteur de démotivation pourrait être, par exemple, le fait de ne pas avoir de but à long terme ou de ne pas avoir un entraînement adapté. Robert Aubin enchaîne en lui demandant ce qu'elle pense des suppléments alimentaires, et elle répond en

insistant sur la nécessité d'éviter ce genre de suppléments et en particulier ceux qui sont ultratransformés. Elle assure que l'important est de manger sainement, puisqu'on retrouve tout ce dont on a besoin dans les aliments.

On demande ensuite à Victor-Olivier Hamel-Morasse pourquoi le changement peut être une source d'anxiété. Celui-ci avance que la nouveauté a toujours été une source de détresse, et qu'on se protège contre ce danger en maintenant le statu quo. Il affirme éga-

lement que l'estime personnelle peut jouer un rôle considérable. Il termine en expliquant comment les psychologues peuvent accompagner une personne afin de mettre en place des habitudes durables dans le temps. Pour conclure l'entretien, l'animateur invite les invité-es à définir le concept de bien-être, car à l'écoute des échanges, on comprend que cette définition est propre à chacun-e.

Article intégral et vidéo de l'émission au www.gazetteauricie.com

MOTS CROISÉS

HORIZONTAL

- 3. Musique populaire jamaïcaine née, de la fusion du ska et des rythmes calypso venus de la Trinité avec le blues et le rock and roll nord-américain
- 6. Confiserie orientale faite d'une pâte à base de miel, d'amidon de maïs, d'arômes et parfois garnie de fruits secs

- 7. Règle ou une norme qui confère à une personne le pouvoir légal de faire ou d'exiger quelque chose des autres.
- 10. Ensemble des processus qui dirigent, maintiennent et orientent le comportement d'une personne vers un objectif ou un résultat
- 12. Hausse généralisée des prix ou du coût de la vie

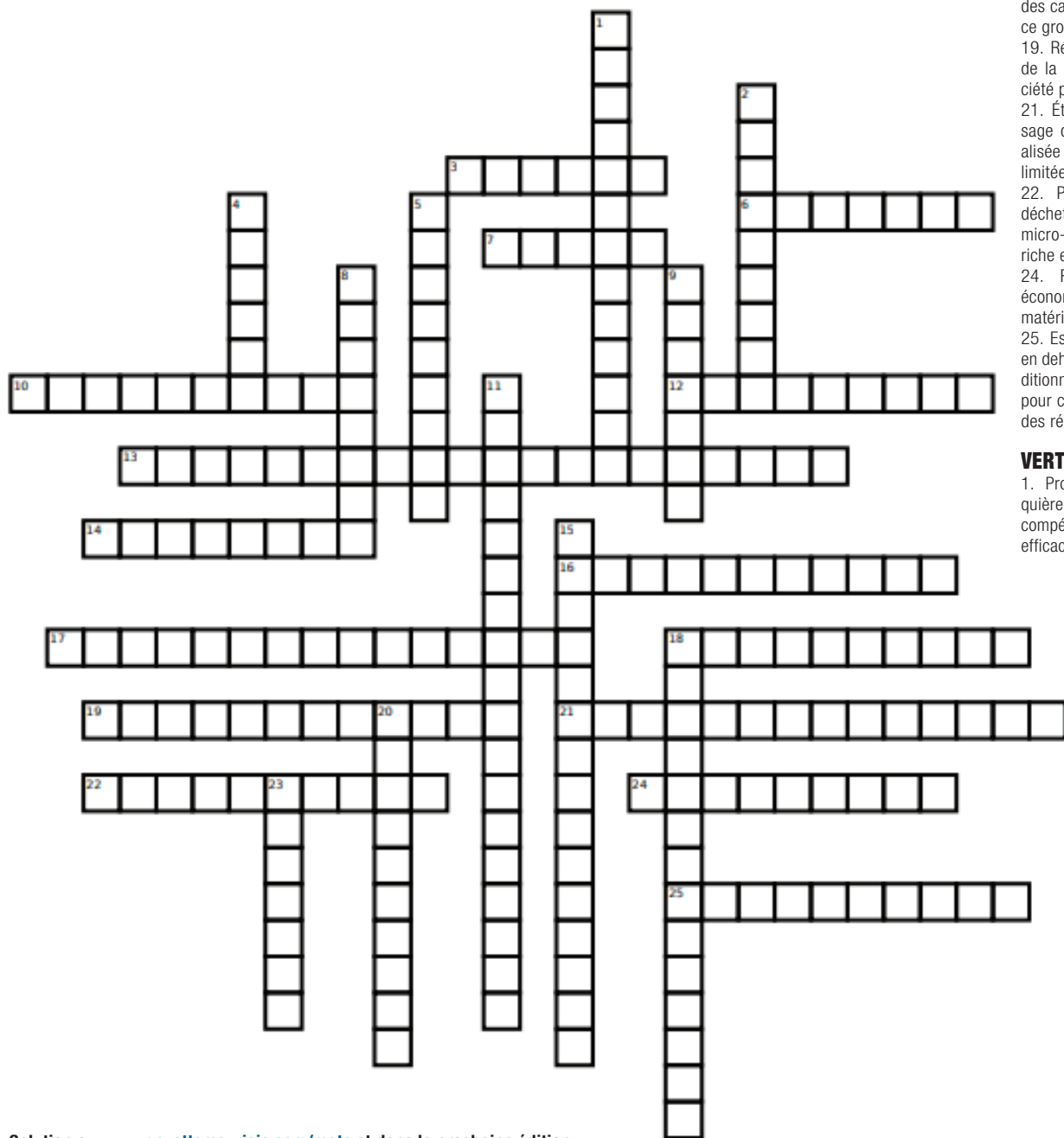
- 13. Période de transformation et de modernisation du Québec dans les années 1960, caractérisée par l'action réformiste et nationaliste du gouvernement du Québec de l'époque (2 mots)
- 14. Orientations ou évolutions observées dans un domaine particulier au fil du temps
- 16. Association autonome de personnes volo-

- ntairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement
- 17. Consommation excessive
- 18. Croyance généralisée ou image simplifiée et souvent exagérée d'un groupe de personnes ou d'une catégorie sociale, basée sur des caractéristiques présumées communes à ce groupe
- 19. Réduction volontaire de la production et de la consommation pour atteindre une société plus durable
- 21. Établissement où l'on effectue le brassage de la bière, dont la production est réalisée de manière artisanale et en quantité limitée
- 22. Processus biologique naturel où les déchets organiques sont décomposés par des micro-organismes en un amendement du sol riche en nutriments appelé compost
- 24. Réfère à l'ensemble des activités économiques liées à la production de biens matériels ou à la fourniture de services
- 25. Espaces physiques, généralement situés en dehors du domicile et du lieu de travail traditionnel, où les individus peuvent se réunir pour collaborer sur des projets et développer des réseaux professionnels et sociaux

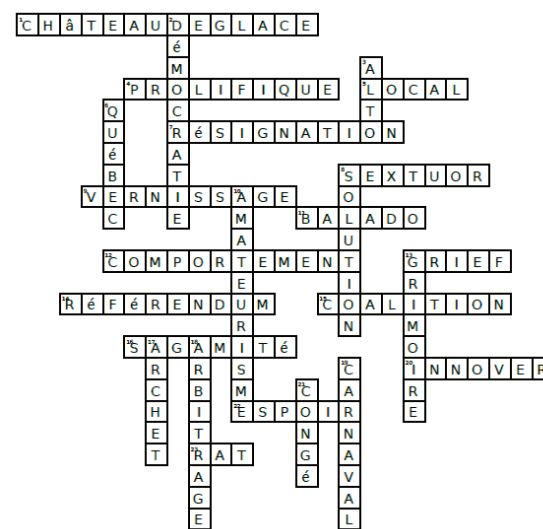
- 2. Groupe de personnes qui se rassemblent autour d'un intérêt commun, d'un objectif partagé ou d'une cause commune
- 4. Rétribution d'un artiste, d'un journaliste, pour une représentation, une émission etc.
- 5. Caractérisent des environnements sociaux, culturels et professionnels où toutes les personnes, quel que soit leur origine, leur identité, leur capacité ou leur condition, sont pleinement acceptées, valorisées et respectées
- 8. État de satisfaction et de prospérité physique, mentale et émotionnelle d'une personne
- 9. Science de la morale
- 11. L'ensemble des biens, matériels ou immatériels, ayant une importance artistique et/ou historique certaine, et qui appartient soit à une entité privée, soit à une entité publique
- 15. Modèle d'affaires qui a pour mission de créer un impact collectif en exerçant des activités économiques à des fins sociales (2 mots)
- 18. Incapacité de rembourser ses dettes
- 20. Série de règles définies de manière précise et ordonnée, conçues pour résoudre un problème ou accomplir une tâche spécifique
- 23. Groupe d'individus vivant dans une communauté organisée, partageant des normes, des valeurs, des coutumes et des institutions communes

VERTICAL

- 1. Processus par lequel les individus acquièrent les normes, les comportements et les compétences nécessaires pour fonctionner efficacement au sein d'une société donnée



MOTS CROISÉS DE LA GAZETTE - FÉVRIER 2024



Solution au www.gazetteauricie.com/mots et dans la prochaine édition.

VENDREDI
22
MARS
10 H

ACTIVITÉ HORS LES MURS
SALON DU LIVRE
DE TROIS-RIVIÈRES

**SOYEZ PARMIL
LES 30 PERSONNES
À RÉSERVER AU**

WWW.GAZETTEMAURICIE.COM/SALON

**ET GAGNEZ
INSTANTANÉMENT :**

UN LAISSEZ-PASSER
POUR LE SALON DU LIVRE DE TROIS-RIVIÈRES



UNE PARTICIPATION À 1 ENREGISTREMENT TÉLÉ
AVEC 3 AUTEUR-TRICES



Robert Aubin
animateur

L'émission
La tête dans les nuances
est une réalisation
de *La Gazette de la Mauricie*
en partenariat
avec Nous TV / Cogeco.



**Laure
Waridel**



**Yoakim
Bélanger**



**Jean-Félix
Chénier**

écosociété

SALON ≡
DU LIVRE
DE TROIS-
RIVIÈRES

lagazette
de la Mauricie

NousTV
COGECO